

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/08/2012

Absents excusés : BONAL L. (procuration à AYROLES F.), MAZOT I. (procuration à VIDIEU P.)

ECLAIRAGE PUBLIC CASTELNAU :

Les travaux de réfection de l'éclairage public de Castelnaud débuteront fin septembre début octobre 2012. La demande de subvention faite au Conseil Général du Lot au titre du FAPEC a été accordée. La réfection de 28 points lumineux sera subventionnée par l'ADEME.

P.L.U. :

Le Maire rappelle au conseil municipal que la prochaine réunion avec les services associés aura lieu le vendredi 7 septembre à 9h30 à la mairie de Prudhomat, au cours de laquelle sera présentée l'esquisse pour les orientations d'aménagement réalisée par la société INERMIS sur les secteurs de Camp Cabrol, Champs de Nicole et Caillon.

PERSONNEL COMMUNAL :

- Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Daniel BLADOU est à la retraite depuis le 1^{er} juillet 2012. Un pot de départ soit organisé lors de la prochaine réunion du conseil municipal le 28 septembre, en présence du personnel communal.
- Le Maire informe le conseil municipal que Danielle VERN sera absente 4 à 6 semaines à compter du 18 septembre. Les emplois du temps de Corinne PUYJALON et de Christine MAURY seront modifiés pour tenir compte de son remplacement.

SERVICE D'EAU :

Un virement de crédits à hauteur de 12000 euros sera réalisé sur le budget de l'eau afin de régler la facture correspondant aux travaux d'extension de réseau sur le secteur du Molinié.

CHANGEMENT HORAIRES MAIRIE. :

Les horaires de la mairie de Prudhomat seront modifiés à compter du 6 septembre 2012 comme suit : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 17h00.

VOIRIE :

- Les travaux de réfection des trottoirs et des chaussées au lotissement Vayssière ont été réalisés par l'entreprise Frauciel.
- La réfection et le goudronnage de la route de Camp Grand ont été réalisés fin août.
- Remplacement des balises de sécurité sur la RD14 entre Astorgues et le Molinié
- 5 jours de point à temps ont été réalisés par les agents du SMIVU sur l'ensemble de la voirie communale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Maire fait le compte-rendu au conseil municipal de la réunion de bureau du 28 août 2012.

- Parking de Laval de Cère : la consultation pour les travaux d'aménagement et la création de 12 places de parking a été lancée ; Les entreprises Brousse TP, Loty et Marcouly ont répondu à la consultation.
- Personnel : départ à la retraite de Monsieur Daniel SOURZAC ; signature de 2 contrats d'apprentissage.
- Immeuble Prudhomat : l'estimation des domaines correspond à la proposition d'achat d'une maison située à PRUDHOMAT.
- Bras de Tauriac : aménagement piscicole du bras de Tauriac, le dossier est porté par la fédération départementale de pêche pour un coût total de 28 120 €, la communauté de communes participera à hauteur de 3 963 €.
- SPANC : quelques difficultés de contrôle auprès de certains particuliers malgré la tenue de réunion publique ; reste à contrôler la Commune de PRUDHOMAT.
- Cinéma : réfection des fauteuils et de l'éclairage. Coût du projet : 94 000 €, financements de la CNC (71 000 €), de la Région (10 000 €) et de la Communauté de Communes (13 000 €).
- Défibrillateurs : installation de 3 défibrillateurs dans des bâtiments communautaires.
- Zone industrielle : extension de la zone ; l'achat de la dernière parcelle va être réalisé pour un montant de 1 455 €.
- Extension Hydrau-Elect sur le terrain de la famille Zimmerman.

✚ ASSAINISSEMENT :

Le Maire fait le compte rendu au conseil municipal de l'analyse des épandages sur 10 ans. Ces résultats d'analyse nous montre qu'aucun élément trace métallique n'est en quantité anormale dans le sol ; un suivi régulier de l'ensemble des sols ainsi que des analyses agronomiques ont été réalisés chaque année. Ces analyses permettent d'observer le comportement du sol et de mieux conseiller les agriculteurs.

✚ SYNDICAT D'IRRIGATION RIVE DROITE DORDOGNE :

Le Maire informe le conseil municipal que le Syndicat d'Irrigation Rive Droite Dordogne a été dissout.

✚ MEDAILLE DE BRONZE JEUNESSE ET SPORTS :

Le Maire informe le conseil municipal que la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports a été remise à Monsieur Daniel SOURZAT.

✚ PLU DE BRETENOUX :

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la procédure et de l'arrêt du PLU de Bretenoux, le dossier complet est disponible à la Mairie de Prudhomat pour consultation.

✚ PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET RANDONNEE :

Le Maire informe le conseil municipal que l'élaboration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) a été confiée à Lot Tourisme avec pour objectif d'assurer la préservation des chemins qui constituent l'élément fort du patrimoine lotois et essentiel à la pratique des activités de découverte de pleine nature. En 1986, une délibération a été prise pour préserver certains chemins. Depuis, de nouveaux circuits de randonnée pédestre et VTT ont vu le jour.

De ce fait, il est nécessaire de prendre une délibération complétée avec les noms des chemins concernés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents à l'inscription des chemins énumérés ci-après : « Sur les terres des Barons de Castelnau » et « A la vue des brigands » et s'engage donc à ne pas vendre ces chemins sauf à en rétablir la continuité par un itinéraire de même valeur.

SEANCE LEVEE A 22H45

Le Maire